



Commune d'Eysins

Préavis municipal n°36

Au Conseil communal

Concernant : Demande d'un crédit de Fr. 45'630.- pour l'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie.

Délégué municipal :

Madame Chantal Küpler, Municipale

Eysins, le 23 mars 2015

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Notre camion Mercedes a été immatriculé en 1988 et affiche actuellement 110'000 km au compteur. Après toutes ces années de bons et loyaux services, il y a beaucoup de travaux (carrosserie, moteur, siège) à entreprendre pour qu'il puisse être présenté prochainement à l'expertise.

Nous avons demandé plusieurs offres auprès de divers concessionnaires (Iveco, Mercedes, Isuzu, Ford).

Notre choix s'est arrêté sur un véhicule neuf de la marque Ford, qui présente un rapport qualité prix très intéressant.

Caractéristique et prix

Ford Transit Châssis-Cabine, 2.2TDCi Amb 4x4 **Fr. 45'630.- TTC**

Cylindrée / Cylindres	2198 / 4
Puissance CV / KW	125 / 92
Boîte	Manuelle
Carburant	Diesel filtre à particules

Pont en aluminium basculant 3 côtés et dispositif d'attelage

Longueur Intérieur / Extérieur	3160 / 3326 mm.
Largeur Intérieur /Extérieur	2000 / 2080 mm.
Hauteur des ridelles	340 mm.

Condition de livraison garantie 3 ans ou 100'000 Km, et reprise de l'ancien camion pour un montant de Fr. 500.-.

Financement et amortissement

Le paiement se fera par les liquidités courantes.

L'amortissement est prévu par prélèvement de Fr 45'630.- sur le compte Fonds de Réserve renouvellement véhicules numéro 9281.30 qui s'élève actuellement à Fr 70'000.-.

Conclusion

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous propose de prendre la décision suivante.

Le Conseil communal d'Eysins,

- vu le préavis municipal n° 36 concernant la demande d'un crédit de Fr. 45'630.- pour l'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie
- ouï le rapport de la Commission des finances
- attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- **D'octroyer un montant de Fr. 45'630.- à la Municipalité pour l'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie.**

Ainsi délibéré par la Municipalité d'Eysins dans sa séance du 23 mars 2015 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire

  

G. Rochat J. Genoud